

Table ronde 2

Entreprises : transition numérique et changements du marché THD

- Frédéric GERBELOT, Chargé de mission - Avicca
- Corinne MARCHAND, Chargée de mission ANT - Nantes Métropole
- Olivier JOUIN, Directeur - GIP Récia (région Centre)
- Antoine FOURNIER, Directeur adjoint Affaires réglementaires, stratégies et économie - Colt Technologies Services
- Pascal CAUMONT (Adista), Président de la commission des opérateurs de proximité - FIRIP

Animation : Patrick VUITTON, Délégué général de l'AVICCA



(...)

Patrick VUITTON

Corinne MARCHAND, chargée de mission Aménagement numérique du territoire à Nantes Métropole.

Corinne MARCHAND, Chargée de mission ANT - Nantes Métropole



Entreprises : transition numérique et changements du marché THD



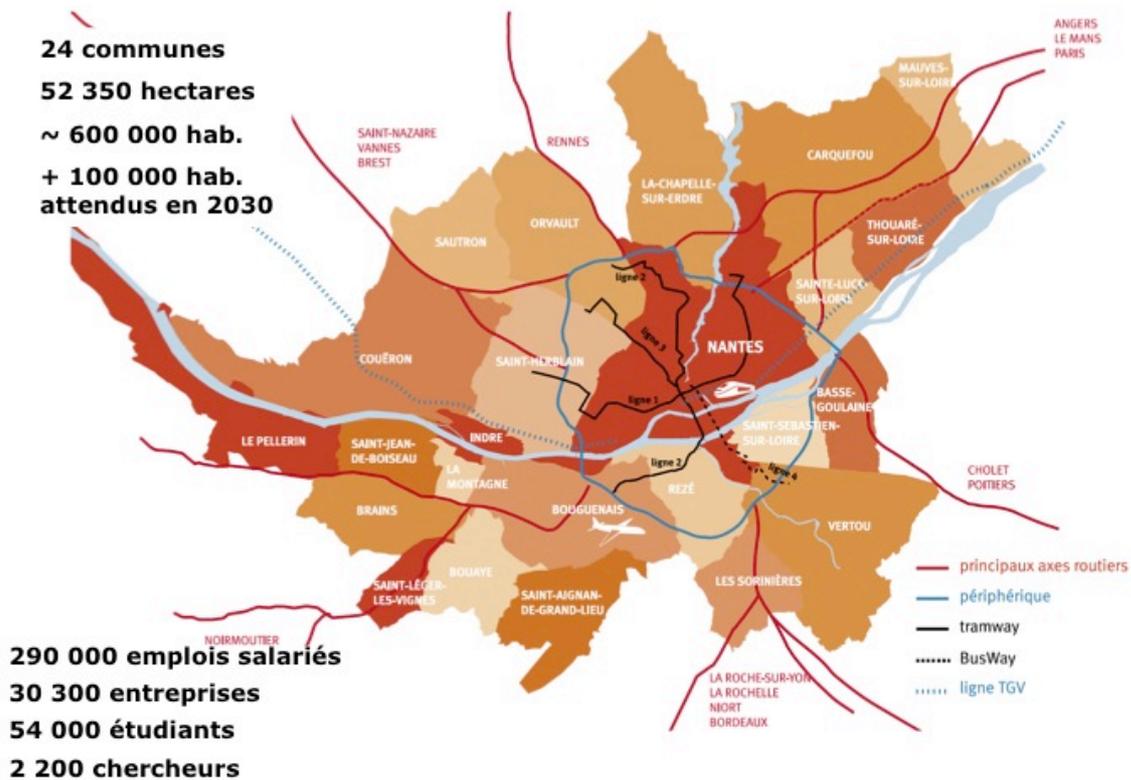
Colloque AVICCA – 13 mai 2014

C. Marchand, Chargée de mission : corinne.marchand@nantesmetropole.fr

Entreprises : transition numérique et changements du marché THD

Avant d'introduire l'intervention de Nantes Métropole sur l'aménagement numérique et plus particulièrement via son réseau d'initiative publique qui est très orienté entreprises, je voulais tout d'abord faire une rapide présentation de l'agglomération nantaise.

Nantes Métropole (NM) - Quelques chiffres



Nantes Métropole (NM) - Quelques chiffres

L'agglomération nantaise représente 24 communes autour de Nantes sur la façade atlantique. Elle compte près de 600 000 habitants, avec une progression attendue puisque d'ici 2030, 100 000 habitants de plus sont prévus sur l'agglomération. Près de 300 000 emplois salariés et plus de 30 000 entreprises sont présents sur son territoire.



Historique et contexte de l'intervention de Nantes Métropole

- **Historique (2001-2011)**
 - **En 2003**, mise en service du réseau fibre optique métropolitain
 - **Objectifs** de l'intervention publique :
 - 1) Fournir aux communautés d'acteurs publics (Établissements ESR, Santé, collectivités) des accès THD performants et à moindre coût
 - 2) Ouvrir le réseau aux opérateurs (location de fibre optique)
 - **Investissements publics** réalisés : ~ 12 M€ (170 km réseau)
- **Constat en 2010 : une couverture THD pour les entreprises insatisfaisante**
 - L'accès aux offres THD pour les entreprises est inégal sur le territoire (tarifs, couverture, niveau de service)
 - Une couverture THD incohérente avec l'aménagement du territoire (ZAE)
- **Objectif pour NM : une couverture THD du territoire d'ici 2020**
 - en complémentarité des initiatives publique et privée
 - et avec une **priorité à court terme pour les entreprises** (via le RIP)

Historique et contexte de l'intervention de Nantes Métropole

La ministre évoquait ce matin les 10 ans du L. 1425, mais l'intervention de Nantes Métropole se positionne un peu avant, via le L. 1511-6 de mémoire. La création du réseau d'initiative publique date du début des années 2000, fortement poussée par la demande des communautés d'acteurs publics qui étaient très demandeurs en accès Très haut débit performant, notamment les établissements d'enseignement supérieur comme l'Université de Nantes, ou des établissements de santé, comme le CHU.

Cela tombait bien car, avec la création de la communauté urbaine, il y avait en parallèle de gros projets structurants sur l'agglomération, notamment la construction d'extensions de lignes de tramway. Si vous regardez le réseau d'initiative publique tel qu'il était construit au départ, il colle un peu au tracé des lignes de tramway car il a été déployé concomitamment.

Il s'agissait d'un réseau de fibre noire géré en interne et essentiellement destiné aux acteurs publics, gros consommateurs de débits. Toutefois, en 2010, le constat a été établi que les entreprises n'avaient pas forcément un accès Très haut débit satisfaisant sur l'agglomération, d'une part parce que l'offre était inégale sur le territoire, que cela soit en termes de niveau de services, de couverture ou de tarif et, d'autre part, parce que les zones d'activités économiques mises en place par Nantes Métropole - en tant qu'aménagement du territoire - n'avaient pas forcément accès à une couverture Très haut débit de qualité.

C'est la raison pour laquelle un objectif a été fixé par les élus de Nantes Métropole - et j'en profite pour saluer Monsieur MAZZORANA-KREMER, ancien vice-président en charge du numérique à

Nantes Métropole ici présent et qui connaît très bien le dossier -, celui d'avoir une couverture Très haut débit du territoire en fibre optique d'ici 2020, mais en gardant la complémentarité des initiatives privées et publiques, sachant que la priorité pour Nantes Métropole était l'accès au Très haut débit pour les entreprises et la mobilisation de son réseau d'initiative publique pour atteindre cet objectif rapidement.

Déléation de service public pour le Réseau métropolitain

- Reprise et gestion du réseau existant (170 km)
- Extension majeure : réseau structurant, sécurisé avec point de présence optique dans chaque commune (+ 230 km)



Volet 1 – Développement économique / compétitivité des entreprises 1

- Raccorder en fibre optique les ZAE du territoire
- Rendre éligibles au THD compétitif les entreprises

Volet 2 – Aménagement territoire / efficacité des services publics 2

- Raccorder en fibre optique tous les hôtels de ville (24 communes)
- Rendre éligibles au THD compétitif les sites publics

- Exploitation technique et commerciale du réseau confiée à Covage
- Offre de services : fibre optique noire (FON), hébergement, bande passante (BP)
- Durée de 25 ans (à compter du 01/01/2012)
- Investissements : 15 M€ dont 8 M€ pour la construction du réseau (2012-2013), sans subvention publique

Déléation de service public pour le réseau métropolitain

Cela a donné lieu à une modification du mode de gestion du réseau et il a fallu repenser à quoi pouvait servir ce réseau d'initiative publique. L'orientation vers les entreprises lui a été donnée à ce moment-là, avec un changement de mode de gestion pour passer en délégation de service public, qui a été attribuée au groupe Covage. Son objet était à la fois de reprendre le réseau existant, soit 170 km de réseau fibre noire, avec une extension majeure qui ciblait deux objectifs ; premièrement le développement économique et donc la desserte des zones d'activités économiques qui n'étaient pas ciblées par le RIP à l'origine, et deuxièmement d'aller plus loin dans l'aménagement du territoire, puisque le RIP ne raccordait que la commune de Nantes et les communes à proximité mais pas les 24 communes de l'agglomération.

L'exploitation technique et commerciale a été confiée au groupe Covage. Cette DSP a une durée de 25 ans, cela peut sembler long pour ce type de DSP, mais une des priorités, notamment pour les élus de Nantes Métropole, était d'être vigilants sur les investissements. C'est pourquoi cette extension et cette exploitation du réseau sont réalisées avec des investissements fixés à

15 millions d'euros sur la durée de la DSP, qui sont entièrement portés par notre partenaire privé sans subvention publique.

Nantes Métropole - Evolution du réseau THD métropolitain

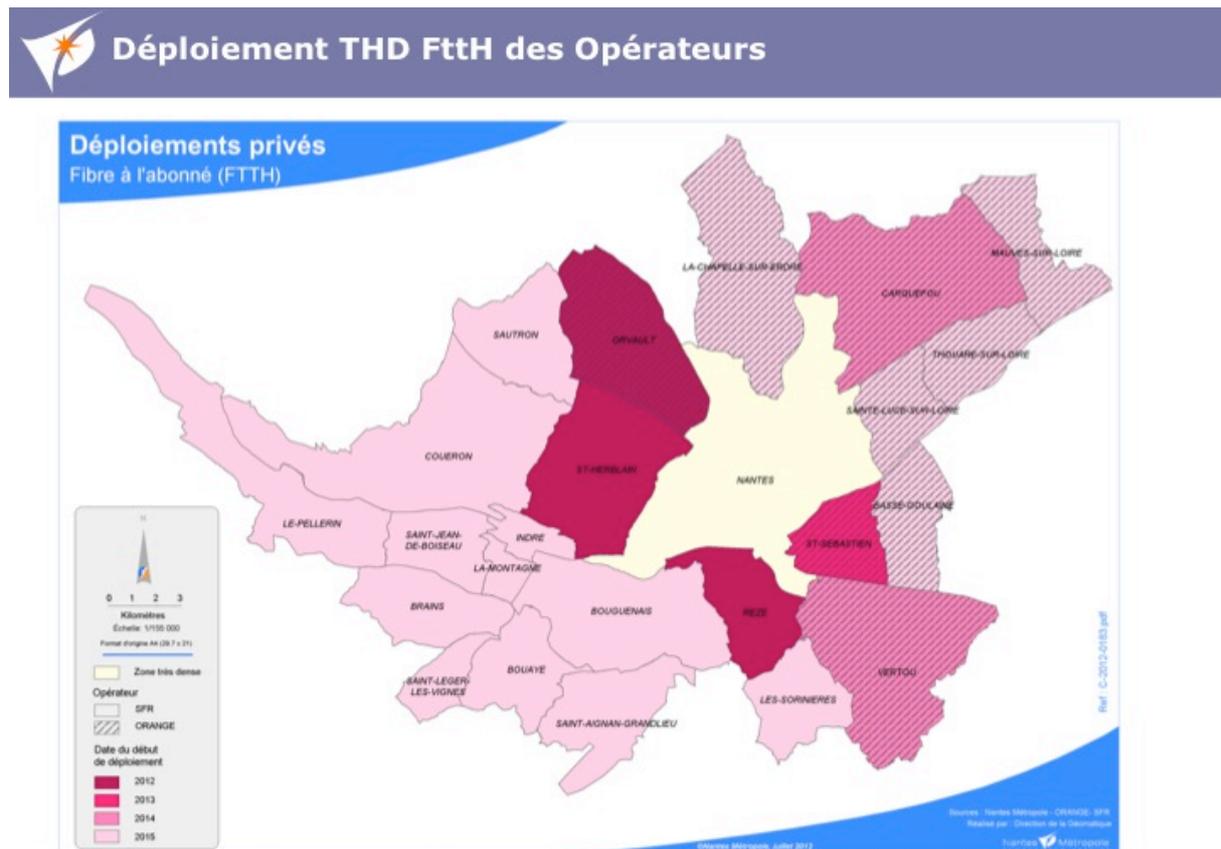


Nantes Métropole - Évolution du réseau THD métropolitain

Sur cette carte figure le réseau tel qu'il se présentait à l'origine. En fait il s'agissait d'un réseau très concentré, plutôt sur le nord-Loire, avec peu de capillarité dans les zones d'activités économiques.

Nantes Métropole - Évolution du réseau THD métropolitain

Aujourd'hui, le réseau est beaucoup plus capillaire sur toute l'agglomération et aussi très présent dans les zones d'activités d'économiques.



Déploiement THD FTTH des opérateurs

Pour finaliser la présentation du contexte, je parlerai du FTTH. Comme la plupart des agglomérations, nous sommes aussi en zone conventionnée, en dehors de la ville de Nantes qui est en zone très dense. Nous retrouvons à peu près les mêmes problématiques que toutes les autres villes ou agglomérations, et notamment sur la partie très dense, avec des poches de basse densité et une couverture haut débit qui n'est pas forcément de bonne qualité sur toute la ville de Nantes.

Aujourd'hui, les opérateurs qui déploient du FTTH sont Orange et SFR ; Orange sur les communes hachurées, c'est-à-dire plutôt l'est de l'agglomération, et SFR sur la partie ouest. Les opérateurs, que cela soit Orange ou SFR, ont commencé à déployer du FTTH sur les grosses communes de l'agglomération, sachant que la majorité des communes - 17 sur 24 - doivent commencer en 2015.

Nous avons aussi sur une partie de la ville de Nantes la présence d'un réseau câblé modernisé.

Éléments clés du réseau d'initiative publique

- ✦ **Un réseau en exploitation depuis mi-2013** 
- ✦ **Société délégataire locale (11 personnes) : Nantes Networks (filiale de Covage) www.nantes-networks.fr**
 - Exploitation technique (3 personnes) + Équipe « PRC » (3 personnes) internalisée (réactivité, qualité de service)
 - Exploitation commerciale (3 personnes) (Indicateur activité : nb de cotations réalisées : + de 1 600 (en 2013) et 3 200 depuis 2012)
- ✦ **Éléments clés du réseau :**
 - Linéaire de réseau : 510 km
 - Réseau sécurisé avec 2 NRO et 15 points de concentration optique
 - 24 communes raccordées et 87 ZAE raccordées
 - 13 000 entreprises éligibles
 - Nb de sites raccordés (ent./sites publics) : 253 (2011) à 580 (à ce jour)

Éléments clés du réseau d'initiative publique

Je reviens sur l'intervention de Nantes Métropole via son délégataire et à ce que nous attendons du réseau d'initiative publique par rapport aux entreprises. Le réseau est en exploitation depuis 2013 sur son périmètre global même si, sur le périmètre existant, c'est-à-dire le réseau que nous avons remis, il est en activité depuis 2012.

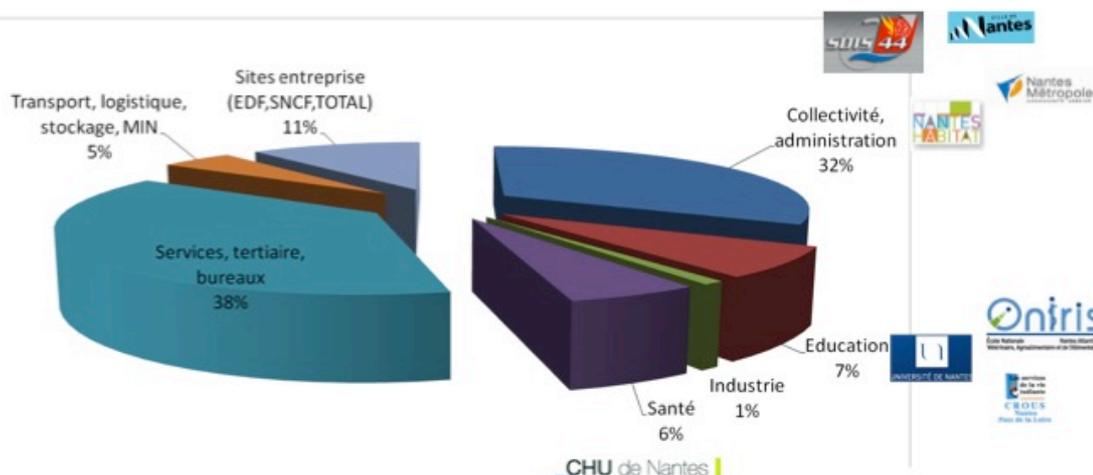
Une société délégataire locale a été créée, elle s'appelle Nantes Networks, avec 11 personnes aujourd'hui, ce qui permet de répondre à la demande avec un équilibre entre l'exploitation technique, l'exploitation commerciale et une internalisation de la partie pose et raccordement de câbles. C'est peut-être spécifique à Nantes, mais cela permet d'être plus réactif sur le raccordement des sites.

Le réseau compte 510 km. Il s'agit d'un réseau de qualité télécoms alors qu'auparavant nous avions plutôt un réseau de type GFU avec du point-à-point. L'ensemble des communes est raccordé avec au moins un point de présence optique dans chaque commune et plus de 80 zones d'activités économiques sont également raccordées. Initialement avec le réseau d'origine, il y avait 250 sites raccordés, essentiellement publics, et aujourd'hui il y en a près de 580.

Impacts du réseau pour les entreprises (1/3)

Service Fibre Optique Noire :

- Historiquement, les établissements publics grands utilisateurs
- Pour Nantes Métropole : mise en place du **Réseau Informatique Communautaire** (diffusion d'applications communautaires dont Geonantes (SIG) et partages d'applications entre communes)
- **Secteur d'activité des usagers finaux (FON) :**



Impacts du réseau pour les entreprises (1/3)

Voici un petit focus sur les différents types de services proposés sur le réseau. Il était important pour nous de retrouver notamment ce service fibre optique noire qui n'est pas forcément une offre proposée sur les réseaux privés. C'était important parce que la plupart des grands établissements publics, à l'origine usagers du réseau, sont consommateurs de fibre optique noire, y compris nous-mêmes - Nantes Métropole - en tant qu'utilisateur. Nos équipes informatiques sont dimensionnées en compétence et en nombre pour être en capacité d'activer de la fibre noire, il était donc important que ce service soit maintenu. Vous constatez sur ce graphique que l'on retrouve des acteurs comme le CHU, l'Université, les grandes écoles, le SDIS, qui sont utilisateurs de fibre optique noire.

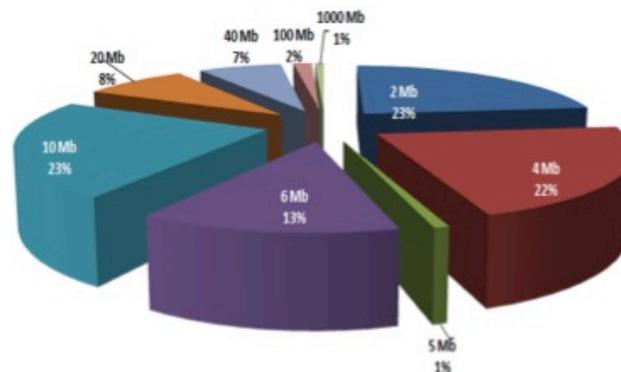
En parallèle, nous avons le projet de créer un réseau informatique communautaire (RIC). Nous nous sommes appuyés sur de la fibre optique du RIP - qui a raccordé tous les hôtels de ville de l'agglomération - pour permettre à nos systèmes d'information de communiquer avec ceux de chacune des communes. Cela nous permet de diffuser des applications communautaires, pour lesquelles nous partageons aussi des informations, notamment tout ce qui est gestion des droits du sol, mais aussi d'avoir un système d'information géographique partagé ou mutualisé entre Nantes Métropole et ses communes (en cours de déploiement). Par ailleurs, ce réseau permet aussi aux communes elles-mêmes de partager des informations ou des applications sans passer par notre intermédiaire. Aujourd'hui par exemple, certaines d'entre elles partagent des fonds bibliothécaires en s'appuyant sur ce réseau.

Impacts du réseau pour les entreprises (2/3)

Service activé :

- Constat d'un **intérêt des opérateurs / entreprises** pour le réseau fibre optique (nb cotations, nb de raccordements)
- **Localisation** : 56 % des raccordements localisés en ZAE
- **Débit moyen** en progression : 18 Mb/s (2012/13) à 32 Mb/s (2014)
 - Montée en gamme (avec évolution grille tarifaire)
 - Augmentation des besoins en débit

Répartition des débits



Impacts du réseau pour les entreprises (2/3)

Le fait d'avoir un service activé était nouveau pour nous lorsque nous sommes passés en délégation de service public, puisqu'avant nous n'avions pas un réseau actif. Aujourd'hui, nous pouvons faire le constat suivant : celui d'un intérêt des opérateurs et des entreprises pour ce réseau qui est illustré par le nombre de raccordements ou par le nombre de cotations qui sont réalisées.

La plupart de ces raccordements (56%) sont effectués en zones d'activités économiques mais nous voyons qu'il y a quand même de la demande en dehors.

Par rapport au niveau de débit, il était important pour nous de maintenir des petits débits car nous avons encore beaucoup de demandes pour du 2, du 4 ou du 6 Mbit/s, même si nous constatons aujourd'hui un effet de progression en termes de débit. C'est peut-être parce qu'il y a une augmentation des besoins de la part des entreprises, mais cela peut aussi s'expliquer par la baisse des tarifs intervenue entretemps sur le catalogue de services et le fait que les usagers ont préféré rester à coût constant et passer à la gamme supérieure.



Impacts du réseau pour les entreprises (3/3)

✦ Pour les opérateurs :

- Arrivée de nouveaux opérateurs de services sur le territoire (concurrence, développement d'offres de services)
- Développement d'activités pour les opérateurs locaux
- ~ 30 opérateurs clients dont 8 locaux

✦ Un relais de communication :

- Des actions d'informations auprès des entreprises :
 - Du conseil auprès des clients finaux entreprises
 - Des rencontres avec des clubs entreprises
 - Des opérations de promotion du réseau auprès des opérateurs entrants
 - Sponsoring
- Mise en place d'un site web :

www.nantes-networks.com



Impacts du réseau pour les entreprises (3/3)

Autre intérêt de ce réseau d'initiative publique : il fait venir sur le territoire de nouveaux opérateurs. Notre territoire était peut-être assez concurrentiel, mais cette concurrence a été renforcée par l'arrivée de nouveaux opérateurs qui proposent de nouvelles offres aux entreprises et qui peuvent peut-être cibler des marchés particuliers.

Cela a permis à nos opérateurs locaux - je pense au moins à deux d'entre eux qui sont des hébergeurs de belle taille - de développer leur activité grâce à ce réseau.

Enfin, pour nous en tant que collectivité et avec l'appui de notre délégataire, c'est aussi un moyen de communication vis-à-vis des entreprises qui nous interpelaient souvent sur l'accès au Très haut débit. Cela nous a permis de les informer, d'être auprès d'elles, de faire la promotion de la fibre optique et de l'intérêt à basculer sur ces réseaux...



Des perspectives d'évolution pour le RIP

Evolution de l'offre de services :

- Raccordement des points hauts (15 à ce jour et projets en cours)
- Des offres avec une qualité de service accrue (ex. GTR 4h sur la FON) : POP et PH
- Des offres à développer - avec les opérateurs de services - pour les immeubles d'entreprises, pépinières...
- Un zonage à définir avec forfait pour les coûts de raccordement

Evolution du rôle du RIP :

- Constat : le RIP répond à une logique d'aménagement avec un positionnement économique satisfaisant
- Le RIP n'a pas vocation à desservir tous les professionnels :
 - Plusieurs BLOD sur le territoire
 - Des besoins de type « FttH pro » (diffus urbain, « TPE »...) non remplis par le RIP... ni à ce jour, par les opérateurs de BLOM
- Des ajustements à prévoir suite au déploiement FttH

Des perspectives d'évolution pour le RIP

Je conclurai par les perspectives d'évolution du réseau d'initiative publique. Nous y voyons de nouvelles offres de services à développer, notamment le raccordement des points hauts suite à l'arrivée de la 4G qui a beaucoup de trafic et qui nécessite aussi de la qualité de service. Cela peut aussi être des offres à développer par rapport aux immeubles d'entreprises en appui avec les opérateurs de services.

Sinon, les frais de raccordements représentent encore une barrière au passage des entreprises sur le Très haut débit en fibre optique. Autant en zones d'activités, c'est forfaitisé et l'offre est claire et lisible, autant quand on sort des ZA et que l'on est dans le diffus, c'est un peu plus compliqué. Il a donc peut-être un effort à faire pour avoir au moins un zonage à ce niveau-là.

Concernant l'évolution du rôle du RIP en lui-même, notre constat est qu'il répond à ce que nous attendions de lui, à savoir une logique d'aménagement du territoire - aujourd'hui, il n'y a pas de zone d'activités qui n'ait un service de qualité et concurrentiel sur le Très haut débit -, avec un positionnement économique satisfaisant puisqu'il a une activité qui fonctionne bien. En revanche, notre RIP n'a bien entendu pas vocation à desservir tous les professionnels, ne serait-ce que parce qu'il y a d'autres boucles locales optiques dédiées sur le territoire d'opérateurs privés, et qu'il n'est pas aujourd'hui positionné sur les offres pour les petits professionnels, le FTTH « pro ». Par conséquent, les TPE ou les entreprises qui sont dans le diffus urbain ne trouvent pas forcément de réponse et, malheureusement, à ce jour, les opérateurs de BLOM n'y

répondent pas toujours non plus. Le FTTH « pro » n'est donc pas généralisé, y compris sur la ville de Nantes et encore moins sur les autres communes. Nous avons bien conscience que, sur les 23 ans qu'il reste de la délégation de service public, des ajustements seront à prévoir sur notre RIP au fur et à mesure de l'arrivée du FTTH.

Patrick VUITTON

Je retiens que, s'il y a une recherche de complémentarité public-privé, cela ne veut pas dire que le public ne fasse rien pour l'aménagement numérique, y compris dans une métropole de 600 000 habitants.

(...)